

Le LAVAGE de voitures en rivière est une activité INTERDITE

Les sanctions

- le règlement sanitaire départemental prévoit une amende de 450 euros à tout contrevenant. La police municipale est chargée de faire appliquer cette réglementation. Toute personne prise en flagrant délit est passible de cette amende.
- le code de l'environnement prévoit jusqu'à 75 000 euros d'amende et 2 ans de prison en cas de pollution avérée.

La police

La police de l'eau en rivière est assurée par la D.A.F.

La D.S.D.S et la DIREN interviennent en coordination avec la D.A.F.

Les polices nationales et municipales sont également compétentes pour constater ces infractions.

A partir d'aujourd'hui, je fais un geste
citoyen pour la Martinique,
je ne lave plus ma voiture en rivière.



*Atjelman, si mwen
lé sové dlo larivière
nou an, fok pran an
bon chimen, mwen
pa ka lavé loto-
mwen adan dlo
larivière ankò !*

Services à contacter :

- Police municipale ou gendarmerie du lieu de l'infraction
- Police de l'eau en cas de pollution constatée :
 - D.A.F. : direction de l'agriculture et de la forêt : **0596 71.20.40**
 - D.S.D.S. : direction de la santé et du développement social : **0596 39.42.43**
 - DIREN : direction régionale de l'environnement : **0596 71.30.05**

Pour plus d'information vous pouvez consulter :

- le site internet de la DIREN
www.martinique.ecologie.gouv.fr
- le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).



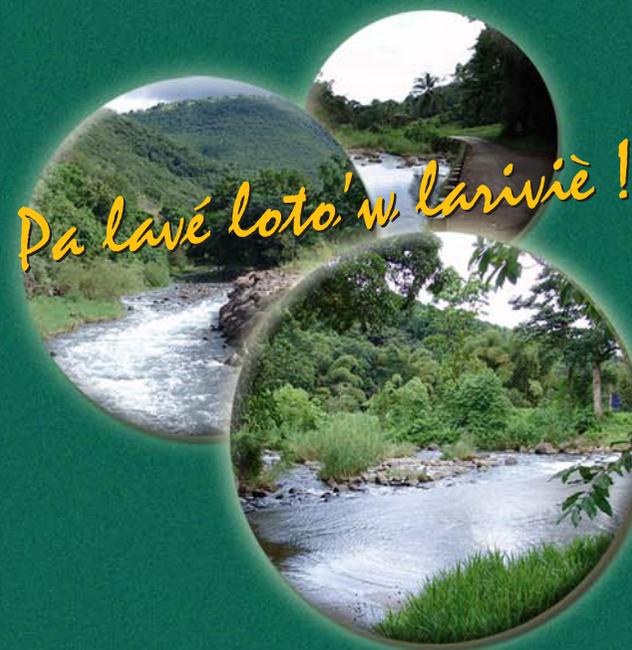
Immeuble Massal
4 boulevard de Verdun
97200 Fort-de-France



Jardin Desclieux BP 642
97262 Fort-de-France
Cédex

*Je transmets
une eau de qualité
aux générations futures*

Il est interdit de laver sa voiture en rivière !



L'eau en Martinique

Avec une population de 400 habitants au km², la Martinique connaît une forte pression démographique qui n'est pas sans conséquence sur la qualité de la ressource en eau. On dénombre 70 cours d'eau principaux et de nombreuses ravines.

L'eau est utilisée dans trois domaines principaux :

- L'alimentation en eau potable
- L'irrigation
- L'industrie.



L'eau est indispensable à toute vie.



Laver sa voiture dans les rivières dégrade leur qualité et entraîne des conséquences irréparables sur les différentes espèces présentes dans nos cours d'eau.

La rivière : un lieu de vie fragile

Quand vous lavez votre voiture en rivière vous participez à :

- L'intoxication des poissons et des z'habitants par les hydrocarbures
- La prolifération d'algues liée aux détergents que l'on retrouve en mer
- L'asphyxie de la faune et de la flore due aux algues
- L'accumulation de métaux lourds (peinture, pneumatique..., etc.) dans les espèces consommées par la population : poissons, cirriques, etc.



Notre patrimoine biologique.

Les mangroves présentes à l'embouchure des rivières constituent en Martinique des zones humides d'importance biologique prioritaire.

Un objectif commun : la qualité de nos eaux

La consommation en eau potable à la Martinique est de 280 litres* en moyenne par habitant et par jour.

L'eau potable ne se rencontre quasiment plus à l'état naturel. Il faut donc pour en obtenir, transformer une eau brute prélevée dans une rivière, ou une nappe souterraine.

L'eau potable provient à 95% des rivières. Le lavage de voitures a un impact sur la qualité des eaux utilisées.

L'origine de l'eau potable c'est essentiellement le milieu naturel dont les rivières; il faut donc les préserver afin d'appliquer le moins de traitements possibles. La qualité de cette eau de captage au robinet est contrôlée par le producteur d'eau auquel se rajoutent les contrôles sanitaires **permanents**.

Les normes européennes appliquées à la qualité de l'eau sont les plus sévères au monde. Les contrôles sont effectués tout au long de la chaîne de traitement du captage au robinet. On mesure la bactériologie, les toxiques qu'ils soient minéraux (calcium calcaire ou manganèse) organiques ou métalliques (plomb). On recherche les produits de traitement de l'eau (le chlore et ses dérivés, l'aluminium etc.).

L'eau que l'on boit provient de nos rivières. Il est important de la respecter car c'est elle que l'on consomme !

Respecter l'eau c'est respecter la vie.
Respekté dlo sé respekté lavi.

* La quantité totale d'eau potable produite en Martinique ramenée au nombre d'habitants. (SDAGE 2002)